

Plusieurs faveurs : DAME U. D.— ST THOMAS DE MONTMAGNY : Une faveur : M G C.— ST BARNABÉ : Une faveur : DAME L. M — MASKI-NONGÈ : Deux faveurs : UN AB — ST TITE : Une faveur signalée : L. T.— LOUISSEVILLE : Une faveur : un mieux obtenu dans une grande maladie : UN AB.—ST JEAN DES CHAILLONS : Deux faveurs : A. M. L. M.— ST ELIE DE CAXTON : Faveur : amélioration dans ma vue : JEAN B. P.—ST LÉON : Action de grâces pour la réussite d'une affaire difficile et pour plusieurs autres faveurs : UN AB.—STE SOPHIE DE LÉVRARD : J'ai obtenu la guérison de ma mère après la promesse de m'abonner aux Annales.—DESCHAMBEAULT : Une mère de famille doit sa guérison et la grâce du baptême pour son enfant à la Protection de N. D. du Cap.—GRONDINES : Une de mes filles a obtenu la guérison d'un mal d'oreilles, et un autre son diplôme d'Ecole, par l'intercession de la Vierge du Rosaire : DAME C. C.—GENIILLY : Reconnaissance à N. D. du Cap pour ma guérison : DAME J. F.—RIVIÈRE CROCHE : DAME R.. a été grandement secourue pour un mal grave : elle espère sous peu, sa guérison complète.

Série de merveilles

CELESTE MERIEL — Mais à côté de ces grands états morbides dans lesquels tous les éléments de dissolution se trouvent réunis, nous ren-